

FB 19/12/2018

Réunion de concertation dans le cadre de l'actualité sociale en France

Dans le cadre des annonces faites par le Président de la république le 10 décembre dernier, visant à répondre à la crise sociale, la direction du Groupe Carrefour a reçu les organisations syndicales, à leur demande, aujourd'hui 19 Décembre.

Les entreprises avaient la possibilité de décider de manière unilatérale d'une prime exceptionnelle défiscalisée selon certains critères fixés par l'administration.

N'ayant pas à date une vision suffisamment claire des résultats de l'entreprise, la Direction du Groupe n'a pas fait ce choix. En effet, il faut aussi rappeler que le chiffre d'affaires de l'entreprise a été fortement impacté par les blocages de certains points de vente et entrepôts.

La Direction n'est pas opposée à discuter d'une prime, dans le cadre légal fixé par le gouvernement. Ces discussions auront lieu lors d'une réunion de concertation qui se tiendra le 11 Janvier 2019.

D'autres thèmes concernant plus globalement l'emploi y seront également abordés.

Le SNEC prend acte de cette date de négociation et y participera afin que les intérêts de l'encadrement soient respectés à cette occasion.

Disponibilité
Représentativité
Juridique SNEC Accords Valeurs
Légitimité AGIR Evolution
Carrière Statut ENSEMBLE Ecoute Respect
Emploi
Négociations
Agir Ensemble